le Fonds Houtman

RAPPORT ANNUEL 2021

ONE
OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Table des matières

BREF : LES MISSIONS DU FONDS HOUTMAN 4

LE FONDS HOUTMAN EN 2021 : EN BREF 4

LA COMPOSITION DU FONDS HOUTMAN 5

LE FONCTIONNEMENT DU FONDS HOUTMAN 6

LES ACTIONS ET RECHERCHES-ACTIONS 2021 7

- « ET SI ON ECOUTAIT VRAIMENT LES ENFANTS ? » / LE DROIT A LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES 7
- « VIVRE ENFANT DANS LA MIGRATION » 9
- LA COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMELIOREE (CAA) 16
- FIN DE VIE, DÉBUT DE VIE ET GRANDE PRÉMATURITÉ : ENJEUX ÉTHIQUES DANS LES SERVICES DE NÉONATOLOGIE INTENSIVE 19
- « VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE – LES ENFANTS EN SOUFFRANCE », MODULES DE SENSIBILISATION 21
- PREVENTION PRECOCE DE L'OBESITÉ DE L'ENFANT : POURQUOI J'AI FAIM ? 23
- « YOUTHLAB », DEFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL BELGIQUE 23
- SOUTIEN A LA PARENTALITÉ : COLLABORATION AVEC L'ONE POUR L'ELABORATION ET LA DIFFUSION D'UN RÉFÉRENTIEL + SATELLITES ET SUITES 23
- MALTRAITANCES SEXUELLES INFANTILES : SUIVI 25

LES ÉVÉNEMENTS DE 2021 26

- WEBINAIRE « LES ENJEUX ÉTHIQUES DANS LES SERVICES DE NÉONATOLOGIE INTENSIVE » 26
- COLLOQUE « LA COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMÉLIORÉE, L'AFFAIRE DE TOUS » 26
- PRIX HERMAN HOUTMAN 2020 « ET SI ON ECOUTAIT LES ENFANTS ? » / CÉRÉMONIE REPORTÉE À NOVEMBRE 2021 27

LES CAHIERS DU FONDS HOUTMAN EN 2021 28

LES AIDES PONCTUELLES ACCORDEES EN 2021 29

CONTACTS 30

BREF : LES MISSIONS DU FONDS HOUTMAN

Né en 1989 à la suite du legs de feu Herman Houtman, le Fonds Houtman a pour vocation première de soutenir et d'accompagner **des actions et des recherches-actions** dans le champ de **l'enfance en difficulté** en **Fédération Wallonie-Bruxelles**. Il est administré au sein de l'ONE par un **Comité de Gestion** composé de : trois représentants du Conseil d'Administration de l'ONE, un représentant de chacune des deux branches de la famille du légataire, trois experts des questions de l'enfance désignés par les universités complètes de la Fédération Wallonie-Bruxelles (UCLouvain, ULB et ULiège), un représentant du Fonds de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS), un représentant du Conseil Scientifique de l'ONE, un représentant de la Direction Recherche et Développement de l'ONE, un Conseiller médical et un Administrateur Général – qui est, depuis janvier 2018, une Administratrice.

LE FONDS HOUTMAN EN 2021 : EN BREF

L'année 2021 est avant tout celle du **déménagement** du Fonds. Après 21 ans Avenue de la Toison d'Or, le Fonds déménage et rejoint, en janvier 2021, les locaux de l'ONE au 123 de la Chaussée de Charleroi. Pandémie oblige, ces locaux ne sont pas « investis » directement, il faudra attendre quelques mois pour cela…

Le Fonds poursuit son travail en 2021 sur la question du **droit à la participation des enfants et des jeunes**. L'appel à projets lancé fin 2020 sur le thème **« Et si on écoutait vraiment les enfants ? »**, avec 4 « sous-thèmes », rassemble 165 candidatures. 8 projets sont sélectionnés et démarrent à l'automne 2021.

Trois événements ont également lieu :

- Le **tout premier webinaire** du Fonds, sur le thème **« Les enjeux éthiques dans les services de néonatologie intensive »**, rassemble environ 80 participants le 3 juin 2021.
- Le **colloque « La Communication alternative et améliorée (CAA), l'affaire de tous »** permet de diffuser les résultats des deux recherches-actions soutenues entre 2018 et 2021 sur le sujet. Il rassemble 300 professionnels et étudiants au CEME, à Charleroi, le 15 octobre 2021.
- La **remise du Prix Herman Houtman 2020** à l'occasion des 30 ans du Fonds (reportée en raison de la pandémie) se déroule au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 16 novembre 2021 et récompense l'ASBL *Comme un Lundi*, pour son projet « Parlons jeunes ».

Deux numéros des **Cahiers du Fonds Houtman** paraissent en 2021 : le N°29, consacré à la thématique **« Éthique et néonatologie »** et le N°30, dédié à la **communication alternative et améliorée** et distribué en primeur lors du colloque d'octobre 2021.

Les autres thèmes qui se poursuivent et/ou se clôturent en 2021 :

- **« Vivre enfant dans la migration »** : un projet s'est achevé en 2020, les 6 autres se poursuivent et se terminent en 2021.
- **Violences au sein du couple – Les enfants en souffrance** : poursuite de la diffusion du référentiel, notamment ar l'organisation de modules de sensibilisation au sein des maternités et services de pédiatrie belges francophones.
- La **prévention précoce de l'obésité chez l'enfant** : un projet se clôture en 2021.
- **Enfermement des mineurs** : soutien au projet « YouthLab » de Défense des Enfants International – Belgique.
- Le **soutien à la parentalité** : poursuite du soutien à la diffusion et à l'implémentation du référentiel ONE, et à la réalisation des documents ou recherches « satellites ». Une recherche dédiée aux (futurs) pères s'ajoute dès 2020 et permet le lancement d'un appel à projets en 2021. 8 projets démarrent fin 2021.
- Enfin l'opération **« Cadeaux de fin d'année »** laisse la place en 2021 à un don à la Croix-Rouge de Belgique pour un **soutien aux enfants et leur famille victimes des inondations de juillet 2021, et en particulier aux écoles et aux élèves sinistrés de régions concernées par les inondations**.

Le détail de ces projets et actions est exposé dans les pages qui suivent. De façon générale, la situation générée par la pandémie et les multiples périodes de confinement ont nécessité une grande capacité d'adaptation de la part des équipes et beaucoup de souplesse de la part du Fonds pour accompagner au mieux les projets entamés.

LA COMPOSITION DU FONDS HOUTMAN

En 2021, l'ULB délègue un nouveau représentant, ainsi que le F.R.S.-FNRS. Le Comité de Gestion du Fonds se compose au 31 décembre 2021 des membres suivants :

Claudia Camut
Présidente du Comité de Gestion, Vice-Présidente du Conseil d'Administration de l'ONE

Marie-Christine Mauroy
Administratrice Générale du Fonds Houtman

Thierry Wimmer
Président du Conseil d'Administration de l'ONE

Benoît Van der Meerschen
Vice-Président du Fonds, représentant de la famille de Herman Houtman

Catherine Lemaître
Vice-Présidente du Conseil d'Administration de l'ONE

Françoise Smets
Pédiatre, Doyenne de la Faculté de Médecine, Professeure Clinique représentant l'UCLouvain

Arnaud Destrebecqz
Psychologue, Professeur représentant l'ULB

Elodie Razy
Anthropologue, Professeure représentant l'ULiège

Véronique Delvaux
Chargée de Cours à l'UMons, représentant le Fonds de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS)

Tessa Goetghebuer
Expert ONE, Conseillère Pédiatre

Myriam Sommer
Expert ONE, Sociologue représentant le Conseil scientifique de l'ONE

Geneviève Bazier
Expert ONE, Psychologue représentant la Direction Recherche et Développement de l'ONE

Assaad E. Azzi, qui a représenté l'ULB pendant 10 ans, quitte le Comité de Gestion du Fonds en septembre 2021. Le Fonds le remercie pour son suivi, son travail et son dévouement dans les thèmes de la discrimination en milieu scolaire, du droit scolaire, des espaces de récréation, des enfants dans la migration…

Mais aussi pour son rôle central dans de nombreux colloques, en soutien à l'équipe du Fonds, et sa présence au sein de divers Jurys des Prix Herman Houtman.

Martine Dumont, représentante du F.R.S.-FNRS, quitte également le Fonds fin 2021. Le Fonds la remercie pour son implication dans de nombreux thèmes, dont celui des enjeux éthiques en néonatologie, mais aussi celui du droit scolaire, de la discrimination en milieu scolaire, de la participation...

Et enfin pour ses relectures attentives au sein du Comité éditorial des Cahiers du Fonds, et sa participation à de nombreux Jurys également.

LE FONCTIONNEMENT DU FONDS HOUTMAN

Le Fonds Houtman travaille sur base d'appels à projets sur des thèmes spécifiques proposés, discutés et sélectionnés annuellement par son Comité de Gestion. Ces thèmes sont préalablement soumis à l'aval du Conseil d'Administration de l'ONE.

Un Comité d'Accompagnement est mis en place pour chaque thème. Son rôle principal est le contrôle global de la démarche, du respect du cahier des charges et de la bonne utilisation des fonds, mais le Comité d'Accompagnement est aussi un lieu de ressources, un lieu de rencontre et d'échange pour les acteurs. Enfin, à l'issue des travaux, il peut aussi orienter et participer à l'exploitation des résultats.

Les actions et recherches-actions promues sont subsidiées pour une durée maximale de deux ans. Un prolongement et/ou un soutien complémentaire peuvent être obtenus à titre exceptionnel si les résultats le justifient et sont porteurs. Le budget global consacré annuellement au soutien d'actions et de recherches-actions résulte de la bonne gestion du patrimoine du Fonds.

En 2021, 9 thématiques sont soutenues par le Fonds Houtman, au travers de 23 actions et recherches-actions.

Parmi ces actions et recherches, des projets hors appels à candidatures et hors thèmes sélectionnés par le Fonds peuvent bénéficier d'un soutien, pour autant que la couverture budgétaire soit modeste et qu'il s'agisse de demandes ponctuelles. C'est sur le budget des aides ponctuelles que sont octroyés par exemple chaque année, depuis 2006, des **« cadeaux de fin d'année »** aux enfants en difficulté. Ces cadeaux s'adressent en priorité aux institutions œuvrant en Fédération Wallonie-Bruxelles et dont les besoins sont les plus urgents. **En 2021 néanmoins, le Comité de Gestion du Fonds a décidé exceptionnellement d'accorder une aide aux enfants et familles victimes des inondations de l'été 2021, par le biais d'un don de 10.000 € à la Croix-Rouge de Belgique.**

Don de 10.000 € aux enfants victimes des inondations de juillet 2021 via la Croix-Rouge.

LES ACTIONS ET RECHERCHES-ACTIONS EN 2021

« ET SI ON ECOUTAIT VRAIMENT LES ENFANTS ? » / LE DROIT A LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES (APPEL 2021)

***Page sur notre site :** https://www.fonds-houtman.be/thematiques/participation-des-enfants-et-des-jeunes/

Au travers des candidatures remises pour le Prix 2020, Le Fonds avait pu constater que les domaines dans lesquels pouvait se jouer le droit à la participation étaient nombreux et vastes. Que de nombreux enfants et jeunes étaient encore privés de l'exercice plein de leur droit à s'exprimer et à participer.

Le Fonds avait dès lors souhaité relancer un appel, autour de 4 thématiques précises, afin de permettre à davantage de projets d'être soutenus. Un budget global de 150.000 € avait été dégagé.

Les 4 thématiques retenues dans le cadre de l'appel lancé en novembre 2020 étaient les suivantes :

1. La culture et l'accès à celle-ci ;
2. La santé ;
3. La nature/l'environnement/l'écologie ;
4. La diversité au sens large[1].

Après un minutieux travail de sélection parmi les **165 candidatures reçues au 31 mars 2021, 8 projets** ont été sélectionnés et ont démarré à l'automne 2021. Les voici présentés :

« La diversité dans tous ses états », par la FAML, la Fédération des amis de la morale laïque

« La diversité dans tous ses états » est un projet participatif et de sensibilisation à la diversité. Il se divise en deux parties : « Pas de stop à la diversité » et « Focus sur la diversité » ; et il se poursuivra en fin de course avec la mise en location de valises pédagogiques sur le thème de la diversité.

« Pas de stop à la diversité » est un projet qui consiste en des animations participatives à la suite desquelles les enfants réaliseront un film d'animation en stop motion. Ils questionneront la diversité. Le projet commencera par des ateliers de philosophie lors desquels les jeunes définiront ce qu'est la diversité, selon eux.

Ils choisiront par un vote sur quel type de diversité ils voudront se concentrer, et participeront ensuite à une animation sur cette thématique, qui devra les aider à s'informer sur le sujet pour qu'ils puissent ensuite rédiger un scénario de court-métrage, pour en arriver finalement au tournage du film destiné à sensibiliser à la problématique (à destination des élèves de l'école qui n'auront pas participé au projet).

« Focus sur la diversité » consiste en une exposition de photographies prises par des jeunes et envoyées par courriel ou transmises par les écoles/associations partenaires. Les enfants seront les moteurs encore de cette partie du projet. Ils mettront en avant la présence des stéréotypes, préjugés et discriminations qu'ils observent ou vivent dans leur quotidien, que ce soit à l'école, dans leurs loisirs, dans la rue… ou leur vision de ce que devrait être la diversité grâce à la forme artistique qu'est la photographie. L'exposition sera accessible physiquement et virtuellement pour une large diffusion. Elle sera également un levier de sensibilisation pour les visiteurs de l'exposition, qu'ils soient jeunes ayant ou non participé à l'expérience, ou adultes.

Ce projet est en cours jusque fin août 2023.

« Apprentis scénographes : quand les enfants conçoivent leurs propres espaces pédagogiques et ludiques pour le Musée d'Ixelles », par l'ASBL XLart

Ce projet participatif vise à rendre les enfants acteurs du Musée d'Ixelles – un musée d'art centré sur l'art belge moderne et contemporain. Comme de vrais scénographes, les enfants seront amenés à y concevoir des espaces, outils pédagogiques et dispositifs d'accueil destinés aux futurs enfants visiteurs du Musée, pour la réouverture de celui-ci, prévue au printemps 2024. Ces espaces, outils pédagogiques et dispositifs d'accueil seront réfléchis, imaginés et conceptualisés par les enfants. Leur réalisation finale sera construite en collaboration avec des professionnels (médiateurs culturels, menuisiers, scénographes, graphistes…) pour veiller à obtenir un résultat à la hauteur des rêves des enfants et qui soit pérenne. Les enfants ayant participé à l'élaboration deviendront ambassadeurs du musée. Lors de l'inauguration du dispositif, à la réouverture du musée, ils seront invités, en avant-première, avec leur famille, à un vernissage spécialement organisé pour eux.

Ce projet est en cours jusque fin mai 2023.

1 Les projets peuvent s'intéresser aussi aux questions liées au genre, à l'intergénérationnel, à la multiculturalité, au handicap… à la « différence » au sens large.

« Expressions de rue 2 » par l'AMO Dynamo

Le projet consiste en la création de résidences d'artistes sur l'espace public au sein de plusieurs quartiers ixellois et forestois, permettant l'accès à la culture pour des enfants et des jeunes vulnérables – et qui n'y ont d'ordinaire pas accès.

Le projet soutenu propose de travailler avec un artiste qui mettra en valeur la parole des jeunes, par le biais de l'art.

Les objectifs fixés par le projet sont les suivants :

- Amener l'art en rue et favoriser l'expression des jeunes.
- Fonctionner sur base du principe de la libre adhésion.
- Fonctionner au rythme et selon les besoins des jeunes.
- Rencontrer de nouveaux jeunes.
- Valoriser les jeunes.
- Se concentrer sur la convivialité et donner une image positive de l'espace public et des jeunes.
- Offrir un espace de créativité « sécurisé » (en extérieur) pour les enfants et les jeunes.

Le projet s'étendra jusque fin novembre 2023.

« Gaming House », par la Maison des Jeunes d'Arlon

La finalité du projet est d'aménager une Gaming House dans la Maison des Jeunes d'Arlon afin d'attirer un nouveau public de pré-adolescents et adolescents. Les objectifs principaux de ce projet sont de :

- Favoriser la rencontre, l'épanouissement personnel et collectif à travers la pratique du jeu vidéo et du jeu de rôles, prioritairement chez les 10-21 ans, dans un espace équipé et aménagé à cette fin ;
- Diversifier l'offre d'animations en proposant des ateliers, formations, workshops autour du jeu vidéo en axant le travail sur l'éducation aux médias, le développement de l'esprit critique, la prise de recul, le jeu coopératif et solidaire ainsi qu'aborder des notions telles que « la récup' », apprendre à réparer son PC, etc. ;
- Permettre à d'autres publics que les « gamers » d'avoir accès à l'outil informatique pour rédiger leur lettre de motivation, leur CV, apprendre à travailler sur l'outil informatique, suivre leurs cours en ligne, organiser des réunions et travaux de groupe, etc.

Ce projet est en cours jusqu'en fin mars 2023.

« Coup d'œil : 3ème ! Zoom sur l'interculturalité », par le Centre de Jeunesse de l'Ouest / l'ASBL La Baraka

Ce projet permettra à une cinquantaine de participants, majoritairement entre 8 et 26 ans et représentatifs de la diversité culturelle et sociale, de réaliser une série de courts-métrages sur le thème de l'interculturalité, dans le cadre d'une résidence de tournage. Les films réalisés seront présentés lors de ciné-débats et de festivals, ainsi que via une diffusion numérique. Ils serviront aussi de support à un outil pédagogique sur l'interculturalité.

Ce projet est en réalité le prolongement des projets Coup d'œil (mené en 2020) et Coup d'œil : acte 2 (2021), qui consistaient en l'initiation de jeunes aux techniques audiovisuelles et à la réalisation collective de courts-métrages sur divers enjeux de société. « Coup d'œil : 3ème ! Zoom sur l'interculturalité » centrera le thème des films sur l'interculturalité et s'ouvrira à un public encore plus mixte culturellement, via des partenariats avec des structures d'aide aux demandeurs d'asile.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Encourager le faire-ensemble et la participation active à travers le processus créatif ;
- Favoriser l'expression des jeunes, plus précisément l'expression citoyenne ;
- Favoriser, auprès des jeunes, l'ouverture d'esprit et le sentiment de solidarité, qui sont des prérequis à un vivre-ensemble harmonieux.

Le projet s'appuiera sur une participation active des jeunes et une approche interculturelle. Il est en cours jusqu'en décembre 2022.

« Bruxitizen : droits à l'éducation pour tous, qu'en pensent les jeunes ? », par l'Agence Alter

Le projet « Bruxitizen », est un projet porté depuis plusieurs années par l'Agence Alter, qui propose aux jeunes de différentes classes de secondaire des ateliers média et des débats sur des thématiques sociales pour les initier au journalisme, confronter des points de vue et susciter la rencontre entre les jeunesses bruxelloises. À travers ce projet, l'Agence Alter a pour objectif d'offrir la possibilité aux jeunes de renforcer :

- Leurs capacités d'analyse, leurs capacités sociales et citoyennes ;
- Leur participation sur des enjeux de démocratie et de justice sociale ;
- Le « vivre-ensemble » ;
- Leurs droits sociaux, de citoyenneté et d'information.

Le thème de cette édition est « Droits à l'éducation pour tous, qu'en pensent les jeunes ? ». Ce projet se clôture en juin 2022.

« Vis ta Vie », par l'ASBL Ras-El-Hanout

Le projet « Vis ta Vie » encourage le développement artistique des jeunes et leur propose un accompagnement psycho-social individualisé. L'espace-temps offert aux jeunes se veut être un lieu d'échange, de respect et de

vivre-ensemble, un « safe space » dans lequel l'expression des jeunes est mise en avant sous des formes diverses et variées. Ces diverses formes d'expression permettent aux jeunes d'extérioriser tout leur ressenti, d'autant plus depuis le début de la crise sanitaire.

Ce projet est en cours jusqu'en janvier 2024.

« Ce Covid qui me vide », par le Foyer des Jeunes des Marolles

Ce projet vise à aider les jeunes adolescents qui ont et ont eu du mal à vivre les conditions liées à la crise sanitaires.

Les objectifs de ce projet sont :

- Fournir un moment d'écoute et d'expression pour les jeunes, afin d'extérioriser le mal-être et la frustration qu'ils peuvent vivre au quotidien ;
- La création d'une bande dessinée sur le thème du confinement avec et surtout par les enfants, afin d'utiliser l'art-thérapie pour leur permettre de mettre des images et des mots sur un vécu, un ressenti, un mal-être, mais aussi de leur permettre de prendre de la distance par rapport à ces sentiments et de trouver des moyens d'atteindre un bien-être dans des conditions inhabituelles.

Ce projet est en cours jusque fin mars 2023.

« VIVRE ENFANT DANS LA MIGRATION » (APPEL 2018)

***Page sur notre site :** https://www.fonds-houtman.be/thematiques/vivre-enfant-dans-la-migration/.
Colloque à venir : le 21 octobre 2022 (et aussi un numéro spécial des Cahiers du Fonds !).

Au total, le Fonds avait provisionné **100.000 €** pour ce thème (40.000 en 2017 et 60.000 en 2018). L'appel lancé en novembre 2018 se concentrait sur 2 axes - le souhait étant toujours d'aboutir à des **outils concrets, réutilisables et/ou transférables** vers un maximum d'acteurs de terrain et d'enfants concernés.

- **AXE 1 :** axe dédié aux **intervenants de terrain** et centré sur **la santé des enfants migrants**, au sens global mais en particulier leur **santé mentale (axe « sensibilisation/formation des acteurs de terrain »)** : comment sensibiliser/former les intervenants afin de leur permettre de mieux accompagner les enfants après un (souvent) long parcours d'exil ? Comment les sensibiliser au mieux, quel que soit le secteur d'activité (thérapeutique, scolaire ou extrascolaire...), à ce parcours et à ses conséquences ? Comment, en tant qu'intervenant, travailler à recréer la confiance en l'autre pour ces enfants, recréer le lien, permettre la relation ?
- **AXE 2 :** axe orienté directement vers les **enfants** et centré sur leur **droit aux loisirs et au jeu (le retour au jeu)** : comment le jeu/les loisirs peuvent-ils soutenir l'enfant, lui permettre de reconquérir son droit à rêver, son droit à l'imaginaire (souvent bloqué lors de l'exil), lui permettre de participer aussi, de (re)devenir acteur de sa vie mais aussi de la vie autour de lui, en créant et en jouant ? Comment le jeu/les loisirs peuvent-ils être, concrètement, des outils de reconstruction et des tuteurs de résilience pour ces enfants ? Comment l'école et les loisirs (la pratique d'un sport, les activités culturelles et créatives) peuvent-ils également devenir un formidable moteur d'intégration/de participation à la société d'accueil ?

Au 15 février 2019, 40 candidatures étaient parvenues au Fonds. Parmi ces 40 dossiers, **7 ont été retenus**. Un projet s'est achevé en 2020, les 6 autres se sont clôturés en 2021.

« Les Hirondelles font le printemps... Promouvoir une résilience psycho-sociale et accompagner les deuils de l'exil par les liens créés autour de pratiques sportives et ludiques », par le Centre MENA Les Hirondelles du CPAS d'Assesse & l'IRFAM

Par cette action, l'équipe souhaitait renforcer l'axe de prévention de son projet pédagogique et en étayer la pertinence par une observation des bénéfices de l'activité sportive et ludique sur le développement psycho-social des jeunes. Trois objectifs sont poursuivis : créer un protocole d'observation des bénéfices engendrés par la pratique régulière d'un sport ; augmenter la capacité des intervenants à proposer une activité sportive ; renforcer la dimension ludique dans la vie quotidienne.

Le projet s'est clôturé en juin 2021 :

- 48 jeunes (tous des garçons) ont été observés par les acteurs du centre (25) entre juillet 2019 et avril 2021 ;
- Des interviews ont été réalisées avec 25 acteurs externes au centre, dont des jeunes l'ayant quitté ;
- Il y a eu 4 synthèses des observations (août 2019, décembre 2019, septembre 2020, mars 2021) selon des grilles coconstruites ;
- Une analyse cumulative par le chercheur (A. Manço) et une validation par le personnel du centre (octobre 2019, février 2020, octobre 2020, avril 2021, septembre 2021) ;
- Âge moyen des jeunes : 17 ans ;
- Durée moyenne de résidence au centre : 14 mois ;
- Turn-over important dans l'établissement, qui comporte 29 lits ;
- Durant la recherche, 23 jeunes (48 %) ont été remplacés ;
- Temps moyen d'observation par jeune : 4 trimestres ;
- Pour 30 jeunes : 3 trimestres d'observation ou + ;
- 27 de nationalité afghane (56 %) : faiblesse en français ; 19 originaires du continent africain : assez bonne maîtrise orale du français ;
- Scolarité : 34 (71 %) jeunes sont dans un DASPA, dont 20 en alpha ;

- Profil des pères restés au pays : 28 (58 %) personnes sans emploi stable ;
- 16 jeunes (33 %) pratiquent le football au sein d'un club local, majoritairement des jeunes issus de l'Afrique ;
- Cricket auto-organisé : 11 jeunes (23 %) d'origine afghane ;
- 10 fréquentent un cours de natation et autant un club de boxe ;
- 8 pratiquent les arts martiaux au sein d'unions sportives ;
- Les jeunes pratiquent régulièrement entre 0 (9 personnes) et 4 (3 personnes) activités, moyenne = 1 activité régulière par jeune ;
- Durant la recherche, 12 (25 %) jeunes ont quitté le centre sans solution – ce qui signifie qu'ils ont disparu des radars ;
- 18 ont obtenu une réponse favorable à leur demande d'asile ou peuvent espérer une réponse favorable ;
- Les autres poursuivent la procédure administrative ;
- 17 (35 %) ont séjourné dans l'annexe en semi-autonomie.

Les variables considérées pour l'étude : 90 informations collectées mensuellement durant 7 trimestres :

- Le score d'activité dite « administrative » ;
- Le score « décisions reçues de l'administration » ;
- Le score « implication scolaire » ;
- Le nombre de jours d'absence non-justifiée à l'école ;
- Le nombre d'informations en provenance de l'école sur les incidents ;
- Le score « prestations médicales » ;
- Le score « psychothérapie » ;
- Le score « bien-être psychosocial » ;
- Le score « activité sportive, culturelle et ludique ».

Le degré de cohérence des observations :

» Concordance de trimestre en trimestre (indice alpha > .70) ;

» Concordance moyenne entre éducateurs (indice alpha = .66) ;

» Corrélation entre la variable « dépression perçue par les éducateurs » et « dépression exprimée par les jeunes » (= .37, p < 0,05).

Sur les activités ludiques et sportives des résidents, que retenir ?

- Le défi de la pandémie : réorganisation complète du centre : opportunités mais aussi désavantages car l'équipe n'a pas pu observer comme elle l'aurait souhaité et ce qu'elle aurait souhaité observer ;
- Faiblesse des résultats statistiques quant à un impact direct et massif des activités sportives (activités extérieures réduites, voire supprimées) sur la capacité de résilience des jeunes ; mais constat que le sport entre-soi peut être bénéfique (exemple afghan) ;
- Effets indirects transitant par la médiation : des compétences en français ou des ressources développées au sein de groupes de la même culture ;
- La pratique sportive en concomitance avec les difficultés psychologiques : réponses résilientes face à l'adversité ; pas le dépassement, mais la prise en charge.

Sur les activités scolaires :

- Maîtrise en français oral//niveau de scolarisation ($r = .77$, $p < 0{,}0001$) ;
- Africains => classes professionnelles ou en alternance ;
- Afghans => classes DASPA avec d'autres primo-arrivants ;
- Contradiction qui freine le développement du français ;
- Les jeunes sans passé scolaire : difficultés à comprendre les consignes et le sens des activités scolaires ;
- Le feedback scolaire : rendu longtemps après, écrit et impersonnel, le contraire de ce qui se passe sur un terrain de sport ;
- D'où, conflits et stress, faiblesse de l'implication à l'école.

Sur l'activité administrative :

- L'intensité de cette activité dont dépend l'avenir du jeune en Belgique est en forte corrélation avec son absence à l'école ;
- Un fort lien également avec l'intensité des soins psycho-médicaux sollicités.

En fonction de tout cela, une typologie de la résilience peut être esquissée :

- Objectiver les capacités de résilience des jeunes = estimer l'apport de l'encadrement ;
- La résilience est considérée comme la capacité à maintenir une adaptation optimale, malgré l'expérience d'évènements déstabilisants ;
- L'évolution du bien-être psychosocial des jeunes, indépendamment de la scolarité ou du processus d'asile ;
- L'évolution de leur score de « bien-être perçu » en regard d'autres : conflits à l'école, activité administrative, prestations psychosociales, activités sportives et culturelles.

Il est possible d'effectuer ces comparaisons pour 30 jeunes pour lesquels au moins 3 trimestres d'observations sont disponibles :

- 11 résidents (37 %) présentent une forte corrélation positive ($r > .41$) entre leur score « bien-être psychosocial perçu » et le nombre de trimestres d'observation. Ils sont désignés comme « résilients ».

- À l'inverse, 6 jeunes (20 %) présentent une corrélation (fortement) négative entre ces deux variables. Ils sont identifiés comme « vulnérables ».
- Enfin, un groupe de 13 jeunes se situe entre ces deux polarités : profil « intermédiaire » (corrélation entre les deux variables proches de 0).

On note aussi que les jeunes présents plus longtemps dans le centre sont plus résilients. La présence dans le centre aide, donc. Une piste significative concerne la difficulté d'être seul, et l'importance d'être encadré pendant les activités, au centre ou par un coach sportif extérieur...

Par ailleurs :

- 8 sur 11 des jeunes résilients sont d'origine afghane (73 %), alors que ce groupe représente 56 % des résidents. Surreprésentation significative.
- Cohésion du groupe et activités communes = un facteur de protection. Il y a là un transfert de confiance : le rôle de coach est pris par les autres jeunes.
- Pas d'autres croisements significatifs = les jeunes développent des rapports similaires par ex. à l'école (intérêt, absentéisme, conflits...), quels que soient les groupes auxquels ils sont attachés.
- L'examen des vignettes individuelles des jeunes « résilients » en regard des « vulnérables » a permis d'approfondir et de valider ces divers constats quantitatifs.

Mais il est clair que les activités ont un rôle médiateur.

- Les activités sportives, créatives et thérapeutiques, voire scolaires, dans la mesure où elles mettent en relation utile certains jeunes et divers intervenants.
- Les jeunes recourent intensément aux activités physiques ou aux jeux vidéo afin de gérer leurs angoisses (rôle médiateur aussi !).
- Difficultés : les arrêts des activités (comme pendant le confinement) et les changements de statut ou les transferts : un défi pour les jeunes devant canaliser leur énergie.

À prendre en compte aussi : la balance groupe-individu et l'effet libérateur des décisions d'autorité :

- L'obtention d'un statut de protection = empowerment ;
- L'absence de réponse/de nouvelles ou les refus engendrent frustration et violence (envers le centre) ;
- Contamination par les décisions des amis aussi ;
- Hauts et bas = difficultés à comprendre les incohérences et les limites des systèmes comme l'enseignement ou l'asile ;
- ...

En conclusion :

- L'apprentissage du français est une clé car il augmente la capacité de compréhension et d'action, facilite le contact ;
- Le projet développé au centre depuis plus de 20 ans confirme globalement sa pertinence (longueur de séjour...) ;
- L'investigation a permis d'isoler des sous-groupes en termes de résilience psychosociale, d'ethnicité, la comparaison = enseignements sur l'efficacité des activités, sur les régulations internes (cricket) et externes (football), solo et groupe, formel (école) et informel (école de devoirs) ; cela génère un équilibre ;
- La pandémie = disparition des conflits occasionnés par le système d'enseignement ; nous enseigne quelque chose...

Questions en suspens/à venir :

- Investiguer encore davantage auprès des jeunes concernés : en quoi la prise en charge a pu les aider ?
- La question de la scolarisation des MENA non-francophones et analphabètes.
- Le devenir incertain des jeunes sans solution digne, quel plan B (liens avec les associations défendant les sans-papiers, solidarité populaire...) ?
- Traduire les résultats de la recherche en outils (publications, séminaires, formations...) au bénéfice d'autres centres. **À noter : un livre collectif paraîtra lors du colloque d'octobre 2022, publié chez L'Harmattan.**

« Welcome chez vous », par l'ASBL ABC Cinéma

Dans le cadre de ce travail (clôturé aussi en juin 2021), et en collaboration avec certains acteurs socioculturels implantés sur la commune de Herstal (mais aussi avec les écoles), l'ASBL ABC Cinéma a réalisé un film avec des jeunes issus de la vague de migration récente sur les thématiques de l'espoir et du bonheur.

Le making-of du film **« Welcome chez vous »** a été présenté au Fonds en octobre 2021. De petits films s'ajouteront encore mais ce making-of est le produit principal du projet.

Pour rappel, le projet avait les objectifs suivants :

• Offrir à un groupe de jeunes migrants, primo-arrivants, l'opportunité de s'inscrire dans un projet porteur et exceptionnel lié au cinéma.

• Grâce au concours de l'AIGS (Association interrégionale de guidance et de santé) et du plan de cohésion sociale implantés sur les quartiers dits « sensibles » de Herstal, permettre de communiquer idéalement vers ce public et de les informer de façon singulière sur le projet.

- Donner le goût du jeu d'acteur tout en étant encadré par une équipe de coaches professionnels.
- Donner le goût de l'art.
- Proposer un accompagnement lors d'ateliers d'écriture grâce notamment au concours de l'ASBL Lire et Ecrire et des scénaristes d'ABC Cinéma.
- Offrir des espaces de création, un lieu rassembleur agréable et approprié (le Pôle Marexhe).
- En regard des notions de créativité, offrir la possibilité aux enfants de faire fonctionner leur imaginaire. Rendre le rêve possible.
- Travailler sur la création de décors, de costumes.
- Permettre d'apprendre et de s'impliquer tout en s'amusant et de s'inscrire dans une dynamique de groupe.
- Permettre d'accéder à un média exceptionnel tel que le cinéma, le plateau de tournage. Comprendre les rouages organisationnels et techniques qu'implique ce type de projet.
- Permettre aux participants de s'investir dans un projet qui se déroulera sur leur commune. Un projet non stigmatisant et positif.
- Susciter les rencontres et la socialisation.
- Jouer en langue française.
- Travailler sur les notions de bonheur, de bien-être, d'espoir (notion peut-être perdue ou jamais acquise).
- Apporter au projet une mixité culturelle non négligeable.
- Permettre au public extérieur d'avoir à terme un autre regard (plus positif) sur les migrants.
- Obtenir une véritable valorisation personnelle.
- Travailler sur les notions de confiance (en soi, en l'autre, en l'adulte).
- Travailler sur des valeurs (respect des choses, des autres, patience, investissement personnel, sérieux).
- Permettre de sortir d'une forme de solitude et d'un sentiment de perdition.
- Proposer à l'ensemble des participants de s'inscrire dans un projet culturel (culture pour tous et par tous).
- Offrir une visibilité large.
- À terme, susciter chez d'autres jeunes, d'autres enfants, l'espoir et/ou la possibilité de s'inscrire dans d'autres projets similaires initiés sur la commune.
- Aiguiser le sens critique des jeunes face aux grands enjeux de notre société.

L'ASBL ABC Cinéma a donc proposé de non seulement réaliser des films, mais également d'offrir un atelier « jeu d'acteur » hebdomadaire étalé sur une période de 2 ans. L'équipe et les jeunes (majoritairement irakiens, syriens, kurdes et marocains – aussi kosovars et libanais) se sont retrouvés tous les mercredis durant 3 heures, ainsi que de façon plus intensive durant les congés scolaires, dates plus propices à la réalisation et la production de tournages plus importants. Les périodes de confinement ont bien entendu aussi impacté le projet.

Les jeunes participants ont été rassemblés grâce à la collaboration avec le plan de cohésion sociale de la Ville, mais aussi via l'école de devoirs et l'AIGS. Le travail avec l'ASBL Lire et Ecrire s'est aussi enclenché de cette façon.

Les thématiques étaient amenées par les jeunes aussi, même si le harcèlement par exemple (thème d'un des 2 autres films) faisait partie des objectifs d'ABC Cinéma pour le futur. La question du racisme n'a pas été abordée car les jeunes ne s'en sont jamais plaint. Cela n'a pas été amené par eux. Le focus a davantage été sur le bien-être, l'épanouissement, le jeu.

Le film sera également présenté lors du colloque d'octobre 2022, et diffusé plus largement par la suite.

« S'épanouir à travers nos cent langages », par l'ASBL ékla

Ce projet, prolongé jusque fin février 2021, a proposé à un groupe d'enfants et de jeunes du centre FEDASIL de Morlanwelz (enfants en famille + MENA) un parcours artistique et culturel qui associe la découverte de spectacles et de lieux culturels, la participation à un atelier de création artistique et l'échange autour des expériences vécues. La danse en était l'outil principal.

En raison de la crise sanitaire, le projet a dû s'adapter. Le parcours culturel et artistique était presque à son terme ; 8 spectacles sur les 10 prévus ont pu avoir lieu. Cela a permis aux jeunes d'avoir une vraie expérience de spectateurs : l'avant et l'après-spectacle, le lieu singulier, la découverte des codes et des rituels, mais également l'évocation de certains stéréotypes. Ces sorties culturelles ont aussi permis aux éducateurs de découvrir les jeunes autrement. Le parcours culturel a donné une bonne base au groupe, une cohésion, un espace de confiance permettant ensuite d'entamer le travail de création des ateliers qui ont accueilli 17 jeunes.

Le cheminement effectué pendant les ateliers a été poursuivi lors d'un stage d'une semaine en juillet 2020. L'équipe souhaitait garder le groupe solidaire, mais cela n'a pas

été totalement possible en raison des contraintes liées à la vie dans le centre. Le stage a accueilli 9 jeunes, parmi lesquels 4 nouveaux.

Lors du stage, les jeunes ont été rapidement mobilisés autour d'une dimension plus « performative » alliant la danse, le cirque et même le yoga. D'autres artistes sont intervenus comme le dessinateur Paul Mattéi et le musicien batteur/improvisateur Tom Malmendier. Le langage du dessin facilitait la compréhension. Les jeunes se retrouvaient dans les dessins de Paul Mattéi, qui peuvent être exposés sans dévoiler leur identité car ce sont des dessins métaphoriques. L'apport de la musique a été très riche. Tom Malmendier partage beaucoup avec les jeunes. En fin de semaine, l'atelier a été ouvert au personnel de FEDASIL et aux éducateurs.

« L'atelier a permis aux jeunes de dépasser également les barrières linguistique et culturelle et les replis communautaires observés par les éducateurs au sein du centre d'accueil. Les jeunes ont joué tous ensemble, ont ri, ont expérimenté, ont osé se dévoiler dans un climat bienveillant et respectueux. Ensemble, ils ont cherché à se dire et à se comprendre à travers les langages artistiques et dans le plaisir de partager leur langue maternelle. Ils se sont entre-aidés, se sont faits interprètes pour les uns ou pour les autres », explique I. Limbort, coordinatrice de projets pour ékla.

L'équipe a travaillé à la pérennisation du projet au sein du centre FEDASIL en constituant une « boîte à trésors » dont la réalisation se poursuivra en 2021.

Un livret photo des ateliers et du stage a été réalisé et distribué à chaque jeune, et un espace numérique sécurisé a été créé avec les outils pédagogiques, parmi lesquels

- *Une quarantaine de fiches pédagogiques ;*
- *Les images des spectacles ;*
- *La playlist de Tom Malmendier ;*
- *Les photos des séances d'ateliers ;*
- *Les capsules vidéo réalisées tout au long du projet ;*
- *Des fiches « Arts plastiques » reprenant les dessins de Paul Mattéi décolorisés ;*
- *Une bibliographie pour aller plus loin.*

Les dessins originaux de Paul Mattéi ont été encadrés afin d'être exposés au Centre FEDASIL.

« La caravane des rêves. Parce que le rire est vital ! », par l'ASBL Clowns Sans Frontières Belgique

Clowns Sans Frontières est une organisation internationale dont la mission principale est d'intervenir dans les zones de conflits, de guerre ou de catastrophes naturelles avec comme priorité l'enfant. Ses bénévoles proposent de leur apporter autre chose que les soins de base : le rire, mais également une pacification des relations et de redonner aux enfants leur place d'enfant. Avec la crise migratoire, une partie de l'activité s'est centrée sur les enfants migrants en Belgique. Le projet « La caravane des rêves » veut rassembler des jeunes de différents milieux : des jeunes en situation précaire, des jeunes résidant en maisons d'accueil, des réfugiés et primo-arrivants et de jeunes Belges, peu importe leurs origines. Les rencontres prennent la forme de stages lors desquels tous les jeunes peuvent découvrir des techniques d'expression comme le théâtre d'ombre, le cirque et les arts urbains, au travers une pédagogie active. Chaque semaine de stage se clôture par la création d'un spectacle final auquel sont conviés parents, familles et amis.

L'équipe a organisé 8 caravanes des rêves à Bruxelles en 2017-2018. Vu le succès, elle a voulu étendre le projet au reste du pays. Les stages à Bruxelles se poursuivent en partenariat avec la COCOF tandis que le subside du Fonds a permis d'initier des stages en Wallonie...

L'équipe a aussi souhaité amener les publics à se rencontrer, les mineurs réfugiés avec les enfants belges. A la difficulté de la diversité des cultures au sein des centres s'est ajoutée la difficulté de faire sortir les jeunes des centres d'accueil.

Mais l'équipe a in fine pu mettre cela en place avec des groupes d'enfants de 7 à 12 ans et de 13 à 18 ans, avec les centres Croix-Rouge d'Yvoir et de Natoye, notamment. Malheureusement, la pandémie est arrivée et les jeunes migrants ont eu à subir « une double peine » : vivant déjà une sorte de confinement au sein du centre, les familles étaient tout à coup enfermées dans leur chambre. Le volet « mixité » du projet n'a pas pu se poursuivre.

Le travail de Clowns Sans Frontières avait néanmoins à ce moment encore plus de sens car la situation était encore plus difficile à vivre au sein des centres. Avec l'accord du Fonds Houtman, l'équipe a réorienté les objectifs du projet : pacifier les relations au sein du centre et amener le rêve à ces enfants en pleine pandémie.

Dès que cela a pu être possible, les artistes sont revenus dans les centres (d'abord en extérieur uniquement) pour offrir aux enfants un temps de rêve. Quand la situation s'est apaisée, ils ont reproposé des stages. Les centres ont pu se rendre compte de la nécessité de ce travail.

En 2021, quatre stages ont été organisés avec plusieurs « migracirques » (spectacles). Clowns Sans Frontières dispose aussi d'un guide du formateur basé sur le principe de l'intelligence collective.

Le projet s'est achevé en décembre 2021 mais une réelle dynamique s'est installée en Fédération Wallonie-Bruxelles, même si un travail pour relancer les financements est maintenant nécessaire.

« Traces, reflets de réfugiés mineurs », par Marion Colard et Ninon Mazeaud, soutenues par la Maison de la Création/ le Centre Culturel Bruxelles-Nord

Ce projet avait pour ambition de permettre à de jeunes migrants (MENA entre 12 et 17 ans) résidant au centre d'accueil de Neder-Over-Heembeek de participer à des ateliers d'expression artistique. L'équipe souhaitait leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences artistiques, telles que la photographie ou l'écriture, afin d'encourager une revalorisation personnelle. La méthodologie des ateliers se basait sur une expérience réflexive où les jeunes ont pris une place active. La question centrale : comment se montrer, exprimer son identité lorsque l'on doit se cacher, cacher son visage, taire son nom, d'où l'on vient, etc. ? Le projet voulait aussi rendre à ces jeunes un accès à leur imaginaire, à leur innocence et au ludique, malgré le poids de leur vécu. Les outils artistiques étaient variés mais trois thèmes ont été ciblés : le visage, l'objet et le lieu. Le projet visait également un objectif de sensibilisation du public aux enjeux migratoires.

Ce travail collectif, premier projet à se clôturer (en 2020), a débouché sur une exposition et l'édition d'un livre qui questionnent l'identité à l'échelle individuelle et sociale.

Afin de ne plus parler de migrants mais plutôt de donner à voir des sensibilités et des personnalités. L'équipe souhaitait également ne pas parler pour les jeunes, mais leur laisser la parole, sous forme d'autoportraits… comme des traces d'un passage.

Le livre **« Picture, Madame, Picture – Fragments d'identités »** et l'exposition des œuvres réalisées ont ainsi permis de sensibiliser et d'encourager les professionnels de l'accueil, mais également des secteurs culturel et artistique, à développer l'accès au jeu et aux loisirs pour les enfants migrants qu'ils accueillent au sein de leurs propres structures.

Plus d'informations sur le livre : https://www.fonds-houtman.be/ressources/vivre-enfant-dans-la-migration-outils/.

« La marionnette liégeoise, outil social et culturel », par le Collectif Chindogu/Karim Aït-Gacem et le Musée de la vie wallonne

L'idée de ce projet était d'utiliser la marionnette comme outil social, pouvant jouer un rôle dans l'intégration des personnes issues de l'immigration plus ou moins récente et dans le rapprochement des publics. Les enfants (quartier Saint-Léonard, le « quartier aux 100 nationalités », et Écoles Vieille-Montagne (école « Freinet »)) vont travailler ensemble à la création d'un spectacle. Le personnage de Nasreddin Hodja sera notamment utilisé.

En 2019, l'équipe avait prévu d'organiser des ateliers de création pour les enfants de la classe passerelle de l'école Vieille-Montagne du quartier Saint-Léonard, classe qui comprenait des enfants issus de l'immigration récente. Cependant, cette classe a été in fine démantelée et les enfants dispersés dans différentes classes. Des groupes ont alors été formés par les enseignants de primaire pour des ateliers qui se déroulaient le mercredi matin.

En 2020, en raison de la crise sanitaire, les ateliers n'ont plus pu se poursuivre à l'école Vielle-Montagne. Les ateliers se sont alors déroulés dans différents lieux en fonction des adaptations nécessaires à la situation sanitaire liée à la pandémie.

Un premier stage, initialement prévu à Pâques et reporté au mois d'août 2020, a eu lieu à la Maison des Jeunes « La Bibi ». Il était ouvert aux enfants de 6 à 12 ans. Aucun des enfants n'était familier des marionnettes et tous étaient issus de l'immigration récente. Les enfants du quartier Saint-Léonard ont travaillé ensemble à la création d'un spectacle. L'équipe leur a fait découvrir donc le personnage de Nasreddin Hodja. Le regret pour ce premier stage était que le souhait de mixité du projet n'était pas rencontré.

Durant les congés d'automne, un second stage a été organisé à la Maison des Jeunes « La Baraka » dans le quartier Sainte-Marguerite, qui présente les mêmes caractéristiques que le quartier Saint-Léonard. L'équipe ayant réalisé, lors du premier stage, que la mixité sociale est une chose qu'il faut réellement travailler, pour ce nouveau stage, cela a été fait via deux axes :

- Communiquer beaucoup plus par les réseaux sociaux, sur internet à propos du stage à venir. Avec, comme résultat, de nombreux appels provenant de l'extérieur du quartier.
- Communiquer vers les animateurs sur les activités plus artistiques car certaines activités sont considérées comme étant pour les enfants du quartier et d'autres non, parmi lesquelles les activités artistiques. Il a donc fallu convaincre les animateurs que le stage « marionnettes » pouvaient aussi intéresser les enfants du quartier. Ce qui a permis de rassembler un groupe d'enfants d'horizons différents.

L'équipe a réussi à pallier certaines difficultés rencontrées lors du stage précédent en mettant en place différents dispositifs novateurs.

Dans le travail de la marionnette, il y a un volet « individuel » ; et un volet « collaboration » dans la préparation des petites pièces (8 collaborations). Dans ce second volet, chacun était responsable de son décor et les autres venaient aider.

Il y a eu également parfois une difficulté au niveau de l'accès au vocabulaire. Lors du stage, après une introduction à l'histoire de Nasreddin Hodja, l'équipe a créé une histoire à partir de l'imaginaire des enfants et de leurs mots. Ensuite, ils ont cherché ensemble des synonymes à leurs mots. Ils ont également pu improviser des bandes son. Le stage s'est bien déroulé. Un regret : le spectacle avec les parents n'a pas pu avoir lieu en raison des conditions sanitaires. L'équipe a filmé les spectacles de marionnette conçus par les enfants et les a envoyés aux parents.

Ce projet est aujourd'hui en voie de pérennisation. Le partenariat avec le Musée de la vie wallonne a été reconduit, à la demande du Musée, et un partenariat solide avec la Maison des Jeunes « La Baraka » est en train de se mettre en place. Le projet s'est achevé au printemps 2021 par une formation/réflexion collective donnée par l'équipe à des animateurs socio-culturels.

« Exprime-art / Quartiers brodés – Traces d'histoires » ; Plate-forme Mineurs en exil/Service Droit des Jeunes

De manière originale, cet atelier itinérant a fait se croiser loisir collectif autour d'une technique ancestrale et universelle faisant l'éloge de la lenteur, bien-être dans l'instant présent et échanges à caractère juridique. Les enfants (centres d'accueil Croix-Rouge et FEDASIL) ont été invités à compléter une broderie de grand format (3m^2) représentant un planisphère, sur laquelle ils ont pu ajouter, à leur rythme, traits, morceaux de tissus, perles, petits objets, mais aussi symboles, mots et éléments figuratifs. Pendant l'atelier, échanges informels et formels ont surgi : frontières traversées, parcours migratoires, entraide entre jeunes, espoirs, besoins au quotidien, mais aussi questions juridiques liées à leur situation particulière et à leurs droits en Belgique. *« L'objectif n'était pas la broderie en tant que telle, mais de libérer la parole »*, précise Christelle Trifaux, Directrice de l'ASBL Service Droit des Jeunes (SDJ). C'est ainsi que, tandis que deux professionnels s'occupaient de l'animation créative, un troisième répondait aux questions des enfants.

Ce projet porté par le SDJ, et avec lui la Plate-forme Mineurs en exil, s'inscrit dans une série, initiée par l'artiste plasticienne et art-thérapeute Valérie Provost, sous le titre « Quartiers brodés ». Elle nourrit la réalisation d'œuvres textiles collectives de grand format représentant des espaces géographiques en vue plongeante (un quartier, un pays, le monde…). Le projet peut apporter détente, découverte et expérimentation, renforcement de la confiance en soi, mise en mouvement, soin de soi, y compris là où le vécu est indicible, soutien d'un sentiment d'identité, entraide dans un objectif commun, fierté et inclusion… Les jeunes ont clairement utilisé l'espace graphique textile mis à disposition comme lieu d'expression de soi de manière visible et invisible, comme moment de

tissage de liens à soi et aux autres (y compris aux absents, en attestent notamment ce jeune qui brode le mot « maman » dans la toile, ces autres qui ajoutent cœurs et mots d'amour). Le SDJ a répondu à des questions liées aux procédures administratives, à la scolarité, au rôle du tuteur, au fonctionnement politique du pays, et est resté disponible après coup.

La fresque, toujours en cours de réalisation, est passée, le temps de 8 ateliers étalés sur 2 ans, par deux centres d'accueil MENA de la Croix-Rouge (Uccle et Jette) et par un centre d'observation et d'orientation de FEDASIL (Woluwe-St-Pierre). Elle a été exposée lors de la journée anniversaire de la Plate-forme Mineurs en exil, et par ailleurs chez Pierre Papier Ciseaux dans le cadre du Parcours d'artistes de Saint-Gilles (2019), dans un objectif de sensibilisation du grand public. L'œuvre est destinée à être poursuivie, par d'autres jeunes et familles. Elle gardera toujours en elle des traces d'histoires. Ce projet s'est clôturé en janvier 2021.

LA COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMELIOREE (CAA) (APPEL 2018)

***Page sur notre site :** https://www.fonds-houtman.be/thematiques/communication-alternative-et-augmentee/

Le Fonds Houtman provisionne ce thème une première fois en 2018, à hauteur de 40.000 €. Un second montant de 30.000 € vient s'ajouter en 2019. Ce thème est donc budgété au total à hauteur de 70.000 €.

Des droits aussi fondamentaux que de pouvoir faire des demandes, exprimer des préférences et des sentiments, faire des choix, refuser quelque chose ou solliciter de l'information sont des droits difficiles à exercer en cas de trouble de la communication. Les troubles de la communication concernent les déficits relevant de l'habileté à recevoir, envoyer, traiter et comprendre des concepts ou des systèmes symboliques verbaux, non-verbaux ou graphiques. Ces troubles peuvent être légers ou sévères. Ils peuvent être développementaux ou acquis. Ils sont souvent très invalidants, ce qui a conduit au développement de systèmes de communication améliorée (pour soutenir) et/ou alternative (pour remplacer).

Ces systèmes de CAA ont pour objectif de compenser et faciliter, de façon temporaire ou permanente, les difficultés des personnes présentant des besoins complexes en termes de communication. On différencie les systèmes sans aide technique (recours à des gestes, expressions faciales, au langage corporel ou à la langue des signes) et les systèmes techniquement assistés qui utilisent un dispositif pour transmettre ou recevoir des messages, que ce dispositif soit basé sur la technologie (ex. synthèse vocale, tablette, etc.) ou non (cartes de communication, pictogrammes, etc.).

Peu d'études se sont intéressées à la prévalence des troubles de la communication chez les enfants. Il est donc difficile d'avoir une estimation claire du nombre d'enfants qui, en Fédération Wallonie-Bruxelles, sont concernés par cette problématique. Certains groupes d'enfants sont considérés comme vulnérables. Parmi les enfants présentant une paralysie cérébrale (IMC – infirmité motrice cérébrale), on estime que 30 % sont touchés par une déficience auditive et des troubles de la parole et du langage. Et parmi les enfants atteints d'un trouble du spectre de l'autisme, 40 % ne développeraient pas de langage. Les enfants présentant une surdicécité (double déficience sensorielle) nécessitent une alternative efficace à la parole, sans laquelle ils restent à un stade pré-linguistique en ce qui concerne le développement de la communication. Les enfants présentant une dyspraxie verbale, dont la prévalence est estimée à 1 à 2 enfants pour 1.000, souffrent d'une atteinte verbale dans laquelle la précision et la cohérence des mouvements nécessaires à la parole sont problématiques…

Le recours à des systèmes de suppléance à la parole est un enjeu important pour ces enfants qui, grâce à ces aides, peuvent avoir accès au langage, à la culture, à la socialisation et aux apprentissages.

Il s'agit ainsi de permettre la participation des enfants présentant des besoins complexes de communication aux mêmes activités que les enfants de leur âge.

Malheureusement, de nombreuses barrières à la participation de ces enfants ont été identifiées.

C'est pour permettre à chaque enfant de pouvoir exercer ses droits à la communication malgré son handicap que le Fonds a lancé cet appel à projets, en juin 2018. Il souhaitait soutenir plusieurs projets qui se focalisent sur la communication alternative et améliorée chez les enfants présentant des besoins complexes en termes de communication.

Au 15 octobre 2018, 12 dossiers étaient parvenus au Fonds. Au terme de la sélection, deux équipes ont été retenues et les projets ont démarré début 2019.

Le premier projet est un projet de l'**UCLouvain**, de l'équipe de l'**Institut de recherche en sciences psychologiques (IPSY)**, intitulé ***« Création d'un dispositif d'information et de sensibilisation pour améliorer les opportunités de communication d'enfants (0-12 ans) qui utilisent des moyens de communication augmentative et alternative »***.

Les objectifs de ce projet étaient les suivants :

- Favoriser la participation des enfants à besoins spécifiques qui utilisent des moyens de CAA dans leurs milieux de vie ;
- Mieux outiller les parents et professionnels quant au choix de l'outil ;
- Faire un état des lieux des services en Belgique francophone.

L'équipe souhaitait mieux outiller les parents et professionnels dans la facilitation de la communication et rendre le droit à la communication à chacun.

La première étape de la recherche-action fut une phase exploratoire, qui a permis d'effectuer un état des lieux pour identifier les enfants qui peuvent bénéficier et/ou bénéficient des dispositifs de CAA, et les besoins précis de ces enfants. Pour ce faire, un questionnaire en ligne a été créé et diffusé auprès des ergothérapeutes, logopèdes, enseignants, parents, généralistes et neuropédiatres afin de suivre la trajectoire des familles d'enfants âgés de 0 à 12 ans de la Fédération Wallonie-Bruxelles utilisant des systèmes de CAA (avec ou sans assistance).

L'équipe a essayé de maximiser le taux de réponse des professionnels et des parents aux questionnaires, en le diffusant notamment auprès de nombreux réseaux.

Les répondants aux questionnaires sont 63 logopèdes, 21 enseignants, 6 ergothérapeutes, 4 médecins, 14 parents et 37 étudiants en logopédie de l'UCLouvain. Au total, 145 personnes ont donc participé en complétant l'un des 6 questionnaires (spécifiques à chaque catégorie de répondants) entre juillet et décembre 2019.

L'équipe a veillé à ce que des professionnels de différents niveaux d'expertise répondent aux questionnaires. Au total, neuf services de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont participé à l'étude. L'équipe a ainsi pu récolter l'avis de deux types de services : les services d'aide précoce et les lieux de ressources ou de formation concernant la CAA. Six services d'aide précoce ont été rencontrés (des provinces du Brabant wallon, de Liège, de Namur, du Hainaut, du Luxembourg et de Bruxelles). Le centre de ressources CRETH (Centre de ressources et d'évaluation des technologies pour les personnes handicapées), le centre de conseils CyberVal et le centre Comalso (Centre belge de la communication alternative et augmentative) ont également été rencontrés.

Après la complétion des questionnaires et quand l'équipe était en possession des éléments mis en évidence dans ceux-ci, des focus groupes ont été organisés : un pour les professeurs, un pour les logopèdes, un pour les parents, un pour les services. Cela a permis de donner la parole aux partenaires et de mettre en lumière les barrières. Les participants aux focus groups étaient pour certains des participants qui avaient répondu à l'un des six questionnaires.

La deuxième étape du projet fut consacrée à l'analyse des données des focus groupes et des questionnaires, selon une approche couplant des données quantitatives et qualitatives, ainsi que l'interprétation en lien avec la littérature.

La troisième étape a été consacrée à la création de deux outils : un outil de sensibilisation pour diminuer les barrières d'opportunités à la participation de l'enfant, et un outil d'information pour poser les balises dans le choix d'un moyen de CAA au moyen d'un arbre décisionnel.

Ensuite, l'équipe a intégré les données quantitatives et qualitatives issues des différents temps de l'étude dans un rapport détaillé. Ce rapport inclut la méthodologie de l'étude, l'analyse des résultats ainsi que les résultats quantitatifs et qualitatifs. Le fil conducteur du rapport est la démarche pour choisir et mettre en place un système de CAA. On y découvre entre autres les « bonnes questions à se poser » lors de chacune de ces étapes, les « points de vigilance » et les « facilitateurs ».

La dernière étape du projet fut consacrée à la création de deux outils :

- Un manuel d'information à destination des parents et des professionnels
- Un arbre décisionnel d'aide au choix

Le manuel d'informations offre des repères et des liens vers des ressources déjà existantes pour les familles et les professionnels.

L'arbre décisionnel guide les parents et professionnels dans le processus de choix de systèmes de CAA. On y trouve un chemin de questions en plusieurs branches et des pistes d'actions concrètes.

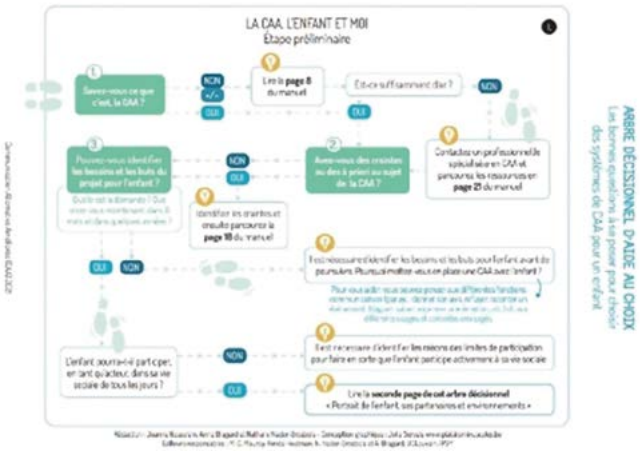

Cette recherche a également mis en lumière les axes d'actions possibles pour soutenir l'inclusion de l'enfant :

- Former et informer sur la CAA ;
- Coordonner le réseau ;
- Sensibiliser à la CAA.

Il est essentiel d'agir rapidement et de manière précoce pour l'enfant et dans tous ses milieux de vie.

Le projet de l'UCLouvain/IPSY s'est achevé en décembre 2020. Les outils sont disponibles sur le site internet du Fonds : https://www.fonds-houtman.be/ressources/communication-alternative-et-amelioree-outils/

Le second projet est le projet de l'équipe de l'**ASBL Alternative 21** est intitulé ***« Élaboration d'un programme de lecture partagée enrichie, soutenu par la CAA, en vue d'améliorer l'apprentissage et l'utilisation du vocabulaire de base et l'accès à la littératie émergente »***.

Il s'agit d'un projet de lecture partagée soutenue par différentes techniques de CAA (gestes, pictogrammes et tablette avec synthèse vocale). Ce programme est destiné à améliorer l'utilisation du vocabulaire de base et l'accès à la littératie émergente chez des enfants à Besoin Complexe de Communication (BCC). En effet, d'une part, l'accès au vocabulaire de base est un outil puissant pour que les utilisateurs de CAA atteignent une communication fonctionnelle, notamment dans l'environnement scolaire. D'autre part, il a été démontré que les activités de lecture partagée enrichie sont susceptibles d'aider les enfants à accéder à la littératie.

Des outils de CAA sont mis à disposition des enfants pendant la lecture d'histoires, afin d'augmenter les interactions autour du livre et de donner accès aux enfants concernés à un apprentissage des compétences de base en littératie.

Le projet de départ concernait principalement des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, des enfants dysphasiques (TDL) et atteints de syndromes génétiques (trisomie 21) et proposait un partenariat avec 4 écoles de l'enseignement spécialisé ou proposant des classes inclusives, ainsi que quelques enfants scolarisés à domicile.

Initialement, ces ateliers devaient se dérouler durant 5 semaines consécutives, à raison de 4 séances par semaine. Des logopèdes spécialisées proposaient des ateliers de lecture partagée en petits groupes. Chaque atelier permettant de stimuler tant le langage oral que la littératie. La multimodalité de la communication était privilégiée afin que chaque enfant puisse utiliser le code qui correspond à ses besoins et à ses capacités.

Afin que les interventions soient les mêmes, les intervenants ont reçu une formation et l'équipe a réalisé un manuel théorique et pratique qui permet aux intervenants de trouver rapidement les informations.

L'équipe avait sélectionné 5 livres autour desquels étaient travaillés à chaque fois :

- 4 mots de vocabulaire de base ;
- 4 mots de vocabulaire spécifique ;
- l'apprentissage d'un concept de littératie émergente ;
- une tâche de conscience phonologique (segmentation syllabique).

Il y a également un grand tableau de vocabulaire de base pour les 5 livres, avec une organisation pragmatique du tableau pour que l'enfant ait la possibilité de s'exprimer, selon les capacités de chacun. Des posters complétaient l'ensemble, ils étaient affichés en classe avec le vocabulaire de base, le vocabulaire spécifique et la littératie.

Au printemps 2020, en raison de la période de confinement entrainée par l'épidémie de Covid19, l'objet du projet a dû être partiellement modifié et a dû évoluer vers un travail en télé-logopédie (télé-pratique). En effet, le confinement a interrompu les interventions dans les écoles et à la réouverture de celles-ci, l'équipe n'a pas pu reprendre le programme après 2 mois d'interruption car la méthodologie prévoyait 5 semaines d'interventions consécutives et par ailleurs, peu d'enfants sont rentrés à l'école à leur réouverture.

La méthodologie d'intervention a été remaniée en tenant compte de différentes contraintes : difficulté de travailler avec les écoles en cette période de crise sanitaire, difficulté d'avoir une visibilité sur du long terme, échéance du projet, seul les enfants TDL ont bénéficié jusqu'ici du projet, le matériel constitué doit servir aux interventions futures...

En fonction de ces contraintes, l'équipe a proposé :

- D'analyser les données obtenues avec les enfants TDL dans une intervention courte
- De proposer une intervention courte en télé-thérapie avec des familles

L'équipe a recruté une dizaine d'enfants avec trouble du spectre de l'autisme et une dizaine d'enfants avec déficience intellectuelle, via les logopèdes indépendants ou des logopèdes travaillant dans des services spécialisés, les écoles partenaires du projet, les réseaux sociaux, les médecins pédiatres et neuropédiatres, les associations de parents d'enfants en situation de handicap.

Après une première étude exploratoire sur cette nouvelle méthodologie en **télé-pratique** entre juin et août 2020, l'intervention a été dispensée en télé-pratique, au domicile du patient, en collaboration étroite avec les parents, à raison de 9 séances complétées d'une séance de pré et post-tests, sous forme de télé-pratique synchrone, répartie sur trois semaines consécutives, et centrées sur les trois premiers livres du programme initialement prévu, afin de maintenir l'adhésion parentale, et les apprentissages qui y sont liés.

- « Où est Spot, mon petit chien » (Hill)
- « Ours brun, dis-moi ce que tu vois » (Martin & Karl)
- « Comme papa » (Sanders)

Un manuel d'intervention « pas à pas » pour les cliniciens et enseignants a été créé.

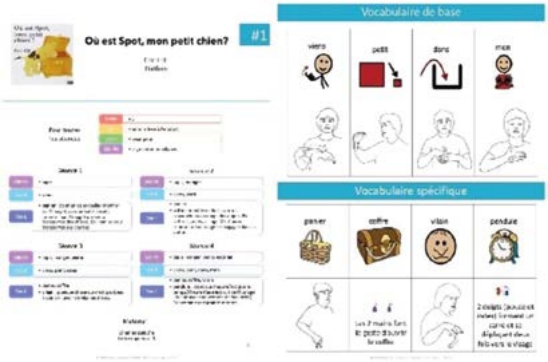

Après cette première étude exploratoire, les pré-tests et les post-tests ont été adaptés ainsi que les manuels d'intervention. Dans le même temps, 9 capsules vidéo représentant les 9 séances de lecture ont été filmées pour finaliser le matériel des séances asynchrones (séance en non-présentiel). L'intervention proprement dite a démarré en octobre à raison de trois séances par semaine en télé-pratique synchrone et trois séances par semaine en télé-pratique asynchrone. Le projet utilise différentes CAA : Sésame (geste), des pictos (en version papier), une tablette, etc. de manière que chaque enfant s'approprie ce qui lui convient le mieux.

Une différence importante apparaît avec la télé-pratique : le focus, initialement sur l'enseignant ou le logopède, est reporté sur le parent et l'implique encore davantage.

Au terme du projet, un manuel d'utilisation (méthodologie, supports créés, pistes d'exploitation) sera mis en ligne et une formation sera organisée.

Les interventions ont eu lieu en 2021, et les résultats du projet ont été présentés à l'automne 2021. Le projet se poursuivra en 2022 avec la réalisation de formations destinées aux professionnels.

Les 2 projets CAA ont été décrits dans le Cahier n°30 du Fonds (et présentés lors du colloque d'octobre 2021).

FIN DE VIE, DÉBUT DE VIE ET GRANDE PRÉMATURITÉ : ENJEUX ÉTHIQUES DANS LES SERVICES DE NÉONATOLOGIE INTENSIVE (APPEL 2018)

***Page sur notre site :** https://www.fonds-houtman.be/thematiques/ethique-et-neonatalogie/

Ce thème a été budgété sur 2012, 2013, 2014 et 2017 (budget global alloué : 215.000 € - le budget 2017 de 15.000 € étant dédié à un appel à experts).

La **première partie** de cette importante **recherche coopérative** impliquant les **11 services francophones de soins de néonatologie intensive (NIC/Neonatal Intensive Care)** a porté en 2014 sur la réalisation (sur la base d'un questionnaire adressé à l'ensemble des néonatologues exerçant dans ces services) d'un **état des lieux des pratiques** dans ces 11 services. Ce volet a été mis en œuvre par une équipe de l'UCL pilotée par Isabelle Aujoulat, de l'Institut de Recherche Santé et Société (IRSS).

Le questionnaire adressé aux néonatologues comportait 4 sections :

a) Les décisions et pratiques de soins en période anténatale ;
b) Les décisions et pratiques de soins en période périnatale ;
c) Les décisions et pratiques de soins en période postnatale ;
d) Et enfin une partie sur les opinions et expériences personnelles concernant les aspects éthiques et juridiques des décisions et pratiques de soins en néonatologie intensive.

A l'issue de la collecte de données, clôturée en octobre 2014, **58 réponses complètes** avaient été reçues (sur 65 néonatologues au total dans les 11 NIC). Cela correspond à un **taux de participation de 89 %**.

Le rapport final de ce 1er volet a été présenté en décembre 2014 au Comité de Gestion du Fonds Houtman. Les **conclusions** principales étaient les suivantes :

- Homogénéité d'un grand nombre de réponses – signe d'un accord global sur les grandes lignes de conduite et sur l'âge gestationnel de prise en charge au stade actuel des connaissances.

- Les différences retrouvées sont indépendantes de l'appartenance à un centre ; et les différences individuelles sont le signe surtout de l'incertitude inhérente à la complexité et à la diversité des situations rencontrées.
- Place des parents : toujours considérés et impliqués dans la décision, dans toute la mesure du possible ; ils ne doivent jamais porter la responsabilité de la décision prise.
- Si protocoles il y a à l'avenir, ils devraient fournir un cadre sans pousser toutefois à une conduite unique ; les décisions doivent pouvoir être adaptées à chaque situation.

Dès 2015, de nombreuses présentations de ces résultats ont lieu, et des publications sont entreprises, dont une dans la revue anglaise **BMC Pediatrics**, sous le titre *« End-of-life decisions and practices for very preterm infants in the Wallonia-Brussels Federation »*.

Dès 2016 et en 2017 également, le **second volet** de la recherche est préparé. Divers experts extérieurs sont consultés (pédiatrie, néonatologie, gynécologie, mais aussi et surtout philosophie, éthique, droit médical et biomédical). Un pas décisif est fait dès janvier 2017 par le biais de la rencontre avec Virginie Pirard, Philosophe, Juriste et Ethicienne, Responsable de la Cellule Ethique de l'Institut Pasteur, également Membre du Comité consultatif de bioéthique de Belgique. Virginie Pirard permet au Fonds de mieux définir encore l'orientation de ce second volet et ses finalités.

L'appel à candidatures pour ce second volet est lancé en mai 2018. En novembre 2018, une équipe issue de **l'Institut de recherche santé et société (IRSS) de l'UCLouvain** est sélectionnée et entame son travail, avec in fine **5 services participants** (sur les 11 services situés en Fédération Wallonie-Bruxelles). Cette recherche s'est clôturée en décembre 2020 (budget global de la convention : 141.187 €).

L'objectif était ici d'explorer les processus délibératifs au sein des 5 services volontaires. La recherche a consisté en une **étude par observation et participation des 5 centres**. Outre la nécessité de l'implication intensive du chercheur Hugues Dusausoit (Docteur en Philosophie) au sein des services pour la collecte des données ; son analyse, qui a suivi dans les grandes lignes les règles de la *Grounded theory*, a été supportée par un dispositif interprétatif mobilisant notamment le corpus théorique et conceptuel de la philosophie du soin (*ethics of care*).

Les éléments à retenir à l'issue du projet sont présentés brièvement ci-dessous.

Les **5 centres participants** ont été les suivants : le CHU St-Pierre, le CHR de Namur, le CHU de Charleroi, le CHC St-Vincent et le CHU Tivoli. Le chercheur a pu observer, au sein de ces services, comment s'organisaient les discussions et les décisions relatives aux fins de vie.

3 caractéristiques sont à souligner concernant la recherche.

La **première caractéristique** à souligner concerne la **récolte des données**. Lors du premier volet, celle-ci était + « standardisée ». Le questionnaire a été rempli par 89 % des néonatologues des 11 services, ce qui était significatif et a permis d'avoir une idée déjà très précise de la situation au sein des NIC.

Dans le cadre du second volet, la démarche a été différente. En étant sur place, l'idée était de se rapprocher au maximum de l'objet d'étude. La récolte des données n'était ici plus standardisée, ni aussi « objective ». L'objectivité a été à conquérir ensuite, dans le travail réflexif. L'avantage, en revanche, réside dans le fait que les affirmations peuvent être confrontées avec les observations du terrain. On gagne en densité et en complexité.

Une autre différence : la recherche de terrain ne se passe jamais comme prévu. La dimension pratique, le réel, vient toujours bousculer la théorie. Bien souvent, l'imprévu sera plus significatif que l'imaginé.

La **deuxième caractéristique** de la recherche concerne sa **dimension collaborative/collective**. Le chercheur a pu profiter au maximum du recul offert par sa position de « spectateur », tout en ayant une bonne collaboration avec les services. Le fait de pouvoir passer d'un service à l'autre a été très bénéfique aussi – et pour révéler les différentes formes de « savoir » présentes un peu partout. Ce savoir bien présent, mais pas toujours partagé.

La **troisième caractéristique** concerne l'accompagnement de la recherche, par le Comité mis en place par le Fonds, mais aussi par Isabelle Aujoulat, responsable de la première recherche.

Sur le plan des résultats, tout cela se reflète : la diversité des services, alors qu'elle n'apparaît pas dans la littérature ; la complexité des situations et des interactions entre les différents corps professionnels ; la connaissance des acteurs, qui doit aussi être mise en avant ; les ressources, bien présentes sur le terrain, mais souvent méconnues ou sous-estimées (notamment : la connaissance des infirmières, des parents, anciens patients…).

Le rapport final (enrichi par les retours des 5 services participants) est aujourd'hui disponible. Il a été volontairement laissé sans conclusion, afin que les services puissent se l'approprier. Un **webinaire** a été organisé en juin 2021 pour les professionnels des NIC (environ 80 participants), et un **Cahier du Fonds** (le n°29) a été consacré au même moment à la thématique.

« VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE – LES ENFANTS EN SOUFFRANCE », MODULES DE SENSIBILISATION (MARCHÉ 2018)

***Page sur notre site :** https://www.fonds-houtman.be/thematiques/violence-au-sein-du-couple/ **ET** https://www.fonds-houtman.be/ressources/violences-au-sein-du-couple-outils/

Le référentiel **« Violences au sein du couple – Les enfants en souffrance. Comment détecter ? Comment accompagner ? Comment orienter ? »** paraissait en 2017, à la suite des importantes recherches menées sur le thème « L'impact des violences conjugales sur l'enfant de moins de 4 ans et dès la période anténatale ».

Pour rappel, ce référentiel se présente en **2 tomes** : des **repères théoriques et cliniques et des outils d'aide à la pratique**. Il se base sur la méthodologie suivante :

- Une revue systématique de la littérature relative aux impacts des violences conjugales sur la santé des personnes concernées et aux interventions efficaces en la matière ;
- L'analyse de focus groupes multidisciplinaires de praticiens impliqués dans l'étude clinique ou accompagnant les familles sur le long terme ;
- L'appui d'une équipe externe chargée de communication en promotion de la santé.

L'objectif principal du référentiel est de **soutenir les professionnels de santé** dans la détection précoce et l'accompagnement des familles concernées. Le référentiel a fait l'objet d'une diffusion élargie dès la fin 2017 (et notamment lors du colloque du 24 octobre 2017, « Optimaliser l'accompagnement de l'enfant exposé aux violences intrafamiliales ou victime de maltraitance sexuelle »).

Il continue à être diffusé aujourd'hui, notamment par le biais de **modules de sensibilisation dans les maternités et services de pédiatrie belges francophones**, budgétés en 2018 à hauteur de 5.500 € - et rebudgétés en 2020 à hauteur de 5.000 €. Anne-Marie Offermans, Sociologue, Formatrice en milieu hospitalier, Maître d'enseignement au Département de Médecine Générale de l'ULB, a été chargée par le Fonds de mener ce projet à bien.

La sensibilisation vise le diagnostic précoce des violences au sein du couple et la prise de conscience par le personnel hospitalier de son rôle incontournable dans le cadre de cette problématique à dimension éthique et sociale (rôle en matière de prise en charge multidisciplinaire et d'orientation des familles concernées).

Les objectifs particuliers des modules sont les suivants.

- Mettre en évidence l'importance de la problématique au départ de données épidémiologiques ;
- Dégager des points de repères utiles à la pratique médicale ;
- Déconstruire plusieurs idées reçues quant à la problématique ;
- Décrire les signes cliniques utiles à l'identification des situations à risque ou de violence actuelle et/ou ancienne ;
- Définir une prise en charge appropriée dans une optique multidisciplinaire ;
- Augmenter l'aptitude des participants à détecter précocement et à gérer les situations de violences familiales ;
- Être mieux équipé face à des patientes victimes de violences familiales (outils de diagnostic, de gestion des risques, échanges avec le réseau d'aide spécialisée...) ;
- Sensibiliser à la dimension éthique et sociétale ;
- Mettre en place une culture commune d'amélioration des pratiques de soins en la matière.

Depuis 2019, 8 modules ont été organisés ; ils ont concerné entre 150 et 200 professionnels des sites d'EpiCURA (Mons-Borinage/Ath), du CHU de Charleroi mais aussi du Grand Hôpital de Charleroi, des hôpitaux Iris Sud, du CHR de La Citadelle, du CHR de Huy, du CHR d'Auvelais, du CHU Saint-Pierre. D'autres modules seront par ailleurs programmés au CHU Brugmann, dans les hôpitaux du CHIREC, au CHC de Liège, au CHR de Verviers et à Vivalia-Libramont.

Anne-Marie Offermans est intervenue par ailleurs également, et le référentiel a été utilisé, dans le cadre de la **campagne** de l'ONE « Les impacts des violences conjugales : parlons-en ! ». Toutes les informations et les outils ici : https://www.one.be/public/violences-conjugales/.

PREVENTION PRECOCE DE L'OBESITÉ DE L'ENFANT : POURQUOI J'AI FAIM ? (APPEL 2017)

***Page sur notre site :** https://www.fonds-houtman.be/thematiques/obesite/

En 2016, le Fonds Houtman budgète à hauteur de 50.000 € un appel à projets sur le thème « Prévention précoce de l'obésité de l'enfant ». Celui-ci était lancé en avril 2017 et, au 15 octobre 2017, 6 candidatures étaient parvenues au Fonds.

C'est le projet **« Pourquoi j'ai faim ? En route vers la planète des mangeurs heureux » de l'ASBL Aktina**, qui a été retenu. Le travail a démarré en mars 2018 avec pour objectif de développer un nouveau modèle de prévention précoce de l'obésité chez l'enfant par des actions centrées sur la future mère pendant la période prénatale. Pour ce faire, Pascale Marcoux et son équipe ont sensibilisé les femmes enceintes et leur entourage aux modes de consommation actuels et au marketing de masse, en tentant de les réconcilier avec l'acte de manger, en mettant l'accent sur la convivialité et la transmission culturelle. Le moment de la grossesse étant propice aux changements, l'équipe d'Aktina souhaitait aider les familles à retrouver des repères et un retour aux vraies sensations. Il s'agit d'un projet novateur qui *« à travers la pleine conscience, l'écoute du corps, les sensations, les émotions et les valeurs, permettra à chaque participant d'être capable de se réguler dans un environnement « hostile ».*

Les questions de recherche étaient les suivantes :

- Quels sont les comportements alimentaires à risque d'obésité des parents transmissibles à l'enfant, sans pour autant être héréditaires ?
- Y a-t-il plus de troubles alimentaires dans la population des femmes enceintes que dans la population générale belge ?
- Devrait-on prévoir un dépistage systématique ?
- L'outil développé est-il efficace pour revenir à un comportement régulé ?
- Suivis des mamans et du poids des bébés.

Et comme objectifs plus spécifiques :

- Sur base des résultats de l'étude des corrélations, faire une proposition de dépistage des facteurs perturbateurs de la régulation des futures mamans (et donc prévenir chez les enfants) et cibler des trajets de soins si nécessaire.
- Transmission des propositions dans les équipes de terrain.

La population de l'étude était composée des femmes entre 9 et 28 semaines de grossesse suivies en consultation dans les services de consultations prénatales de l'hôpital de Jolimont-Nivelles-Tubize et de l'hôpital de Gosselies de septembre 2018 à septembre 2019. Les lieux ont été choisis parmi des régions où la population est la plus précarisée selon les données de la Banque de Données Médico-Sociales. Les consultations prénatales représentent le moment idéal pour faire ce screening.

Les femmes enceintes complétaient un auto-questionnaire qui permet de mettre en évidence d'éventuels troubles alimentaires. Ensuite, celles qui le souhaitaient pouvaient s'inscrire aux modules proposés par Mme Marcoux. Il s'agissait de 4 modules :

Module 1 : sortir de la restriction, découvrir les sensations de la régulation

Module 2 : externalité (se mettre en attention plutôt que de faire attention !)

Module 3 : émotivité (apprendre à ressentir les émotions et le pouvoir des aliments pour diminuer les tensions)

Module 4 : alimentation durable et accessible (déjouer les pièges du marketing à travers l'écoute de son corps).

Un peu plus de 600 futures mamans ont rempli le questionnaire de screening du EAT (Eating behaviour test), 108 mamans ont participé à 1 ou 2 modules ; 34 à 3 ou 4 modules. 52 mamans ont répondu à l'enquête postnatale, dont 8 n'ayant pas participé à l'étude au préalable.

Sur les 613 questionnaires de départ :

L'âge moyen est de 29 ans, l'IMC moyen chez les femmes interrogées est de 27 et 36 % d'entre elles ont un BMI au-dessus de 27. 20 % des femmes interrogées fument, 9 % sont diabétiques. Il y a 41 % de primipare et on retrouve quatre niveaux d'études et niveaux socioéconomiques au sein de la population interrogée.

Sur les 110 tests DEBQ, une maman sur trois présentait ainsi au moins un des 3 facteurs perturbateurs. Le facteur « émotivité » semble se retrouver chez toutes ; « l'externalité » chez les mamans les moins instruites surtout, et la « restriction » chez les plus instruites. Une maman sur trois (et donc un enfant sur trois) a besoin d'aide.

Après le 1er module, l'équipe a pu constater des effets positifs sur la restriction rigide (en baisse). Après le 2e module, des effets sur l'externalité. Après le 3e module, sur l'émotivité et sur la restriction cognitive.

À la naissance, le BMI moyen des bébés était de 13,2 (54 poids récoltés) – soit un BMI moyen dans la normalité pour cet âge (BMI normal entre 11 et 16).

Différents outils ont été produits par l'équipe :

- La pyramide des comportements / pyramide des mangeurs heureux ;
- La formation des professionnels, formation aux modules notamment (mais aussi sur la régulation, le dépistage des comportements à risque, les stratégies de prise en charge) ;
- D'autres outils parmi lesquels : la thérapie ACT (cf. pleine conscience) ; le set de table ; le jeu de la faim ; le jeu du pot ; la boîte verte, les fiches-actions, le quiz…

Dès le début de la recherche le site internet www.mangeursheureux.be a été mis en ligne. Le rapport final de ce projet a été présenté en mars 2021.

« YOUTHLAB », DEFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL-BELGIQUE (PROJET COLLABORATIF 2021)

***Page sur notre site :** https://www.fonds-houtman.be/thematiques/enfermement-des-mineurs/ ET https://www.fonds-houtman.be/ressources/enfermement-des-mineurs-outils/

Le Fonds Houtman apporte un soutien de 10.000 € au projet « YouthLab » de Défense des Enfants International-Belgique. YouthLab est un projet européen coordonné par l'ONG Young in Prison, basée aux Pays-Bas, et mis en œuvre en Belgique francophone et en Italie par le mouvement Défense des Enfants International. Ce projet a débuté en février 2020 et s'étend jusqu'en mai 2022. Il est financé par le programme Droits, Égalité et Citoyenneté de la Commission Européenne et bénéficie en Belgique du soutien logistique de l'Institut de Formation Judiciaire.

Le projet se présente comme un programme de formation continue à destination des professionnels de la justice, qui a pour particularité de faire intervenir des jeunes ayant eu une expérience dans le système de justice en tant que mineurs en danger et/ou en conflit avec la loi. Le contenu de la formation est donc conçu au départ des expériences des jeunes, qui sont impliqués comme co-animateurs experts de vécu, afin de contribuer à une formation des professionnels qui soit à même de les équiper pour prendre en charge les mineurs de manière compréhensive, ajustée à leurs réalités et en accord avec les attentes des jeunes vis-à-vis de la justice protectionnelle.

La méthodologie proposée repose sur l'apprentissage expérientiel, avec une valorisation des expériences des jeunes et celles des professionnels participants. Cette approche permet notamment de mettre l'accent sur le renforcement des compétences pratiques plutôt que sur la théorie, tout en favorisant l'émergence d'une réflexion commune sur la justice des mineurs. Les séances de formation sont participatives, centrées sur l'échange, l'empathie mutuelle et la mise en situation au travers d'exercices de storytelling, jeux de rôles et de vocabulaire.

En 2021, le projet a travaillé sur la **formation** et le **recueil de données**. Le projet se poursuivra en 2022 avec la diffusion des données et des résultats.

SOUTIEN A LA PARENTALITÉ : COLLABORATION AVEC L'ONE POUR L'ELABORATION ET LA DIFFUSION D'UN RÉFÉRENTIEL + SATELLITES ET SUITES (ACCORD 2009)

***Page sur notre site :** https://www.fonds-houtman.be/thematiques/soutien-a-la-parentalite/ ET https://www.fonds-houtman.be/thematiques/soutien-a-la-parentalite-special-papas/

Le Fonds Houtman avait provisionné pour ce thème 140.000 €, en 2007 déjà.

Ce soutien financier était initialement prévu pour la réalisation d'un outil de référence destiné aux professionnels de la petite enfance et de la périnatalité qui agence des exemples concrets, des développements théoriques, des options éthiques, des conditions de mise en œuvre. Qui fournit des repères que les professionnels adapteront en fonction de leur contexte professionnel.

Le document ***« Pour un accompagnement réfléchi des familles – Un référentiel de soutien à la parentalité »*** a été réalisé dans le cadre de cette collaboration. Le Référentiel paru en décembre 2012, à l'initiative de l'ONE, avec le soutien du Fonds, a aussi associé la Direction générale de l'aide à la jeunesse et le Délégué général aux droits de l'enfant.

À la suite de ce document noyau, un premier Satellite portant sur ***« Le soutien à la parentalité dans les lieux d'accueil »*** (paru en septembre 2016) et la Contribution

« Pour un accompagnement des familles en situations de vulnérabilités psychosociales » (parue en novembre 2020) ont vu le jour. D'autres Satellites sont en cours de rédaction et de réflexion.

Précisons que la Contribution ***« Pour un accompagnement des familles en situations de vulnérabilités psychosociales »*** se base sur différents projets soutenus par le Fonds dans le cadre de la thématique « Lutte contre la pauvreté ». Quatre capsules vidéo ont également été réalisées afin de faire découvrir ce document aux professionnels.

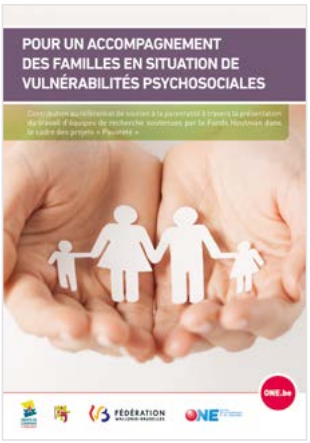

L'ensemble des publications relatives à cette thématique se trouvent en ligne sur cette page : https://www.one.be/professionnel/soutien-a-la-parentalite/?L=0. Elles sont aussi disponibles depuis janvier 2021 sur le **site www.parentalite.be**, un site dédié au soutien à la parentalité, à destination des professionnels. Le Fonds fait également partie du Comité d'Accompagnement Stratégique de ce site.

L'accord de collaboration signé avec le Fonds Houtman (qui s'étend jusqu'en décembre 2023) prévoyait aussi un **projet innovant** autour de la place et de l'implication des **(futurs) papas**.

Dans un premier temps, une recherche a été menée. Elle a démarré en octobre 2019 et s'est clôturée en juin 2020.

Elle a eu les objectifs généraux suivants :

- Proposer des recommandations sur la manière d'envisager le soutien à la paternité et des critères à observer lors de la mise en place de dispositifs à destination des (futurs) papas dans le champ de la périnatalité et de la petite enfance ;
- Proposer un aperçu de la place et de l'offre octroyées aux pères par les maternités et les communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que par l'ONE.

Et plus spécifiquement :

- Repérer et faire un état des lieux des dispositifs à destination des (futurs) papas proposés en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Mettre en lumière les dispositifs mis en place à l'étranger ;
- Dégager les freins et les leviers à la mise en œuvre concrète de ces dispositifs (proposés en Belgique et à l'étranger) ;
- Recouper les informations afin d'en dégager des critères à observer lors de la mise en place de nouveaux dispositifs.

La question de recherche était ainsi la suivante : quelle est la place octroyée aux (futurs) pères et quels sont les dispositifs qui leur sont spécifiquement dédiés dans le champ de la périnatalité et de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Au niveau de la méthodologie, la recherche a réalisé :

1. Une revue de la littérature portant sur :
   - La paternité et l'engagement paternel du point de vue des sciences sociales et psychologiques ;
   - Les projets à destination des pères, plus particulièrement les leviers et freins de ces projets ;
   - Les initiatives inspirantes à l'étranger.
2. Une collecte de données en FWB (offres proposées par les maternités et les communes, et par l'ONE), sur base des sites Internet d'une part, et sur base de contacts avec différents professionnels d'autre part.

À la suite de cette recherche, un **appel à projets** pour la mise en place de **dispositifs à l'attention des (futurs) papas** a été lancé (en avril 2021). Les 8 dispositifs retenus sont les suivants :

- Le Babibar – Les Parents Jardiniers (Liège) ;
- Form'Anim (Seraing) ;
- Centre régional de recherche et d'action sociales sur les problématiques familiales (Huy) ;
- ASBL Namur Entraide Sida (Namur) ;
- Entre Parent'aise (Bruxelles) ;
- ASBL Monde Solidaire (Verviers) ;
- ASBL La Maison Source (Bastogne et Barvaux) ;
- Le CHU Saint-Pierre (Bruxelles).

La plupart des projets ont démarré en octobre 2021. Ils devront répondre à l'objectif principal suivant : reconnaître une place physique, psychique et sociale au (futur) papa ; et tendre vers les sous-objectifs suivants : considérer le (futur) papa dans sa relation/rencontre avec son enfant ; augmenter le sentiment de compétence

parentale chez le (futur) papa ; l'accompagner dans l'exercice, l'expérience et/ou la pratique de sa paternité ; favoriser l'échange entre pairs/pères ; questionner la légitimité et les représentations liées à la paternité tant chez les professionnels que dans les familles.

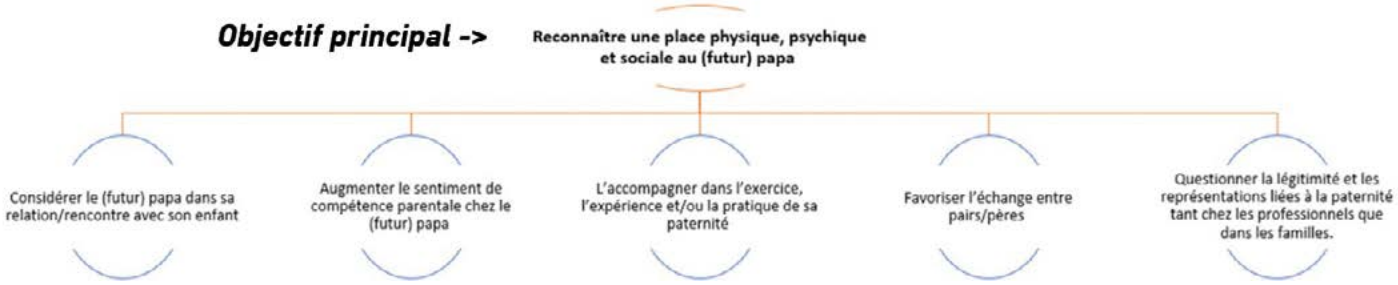

Pour plus de renseignements : Secretariat.DRD@one.be.

MALTRAITANCES SEXUELLES INFANTILES : SUIVI

Le site www.maltraitancesexuelleinfantile.be est en ligne depuis 2017.
Résumé des actions aussi ici : https://www.fonds-houtman.be/thematiques/maltraitance-sexuelle-infantile/.

En 2021, la moyenne mensuelle des utilisateurs du site est de 508 utilisateurs, avec un pic de 646 utilisateurs en novembre 2021.

LES ÉVÉNEMENTS DE 2021

WEBINAIRE « LES ENJEUX ÉTHIQUES DANS LES SERVICES DE NÉONATOLOGIE INTENSIVE »

Ces dernières décennies, la médecine néonatale a fait des progrès considérables pour sauver la vie des nouveau-nés, notamment dans le cas des naissances très prématurées. Toutefois, il arrive que ces soins intensifs néonataux s'accompagnent ou soient la cause d'effets indésirables parfois graves. Tellement graves qu'ils puissent nécessiter une décision de fin de vie.

Peu de choses sont connues à propos de la manière dont ces décisions sont prises dans les services de néonatalogie intensive en Fédération Wallonie-Bruxelles.

En 2014-2015, comme indiqué plus haut, une première étude, soutenue par le Fonds Houtman (ONE) et confiée à l'Institut de recherche santé et société (IRSS) de l'UCLouvain (I. Aujoulat et S. Henrard), a investigué ce sujet. A partir d'un questionnaire à choix multiples envoyé à l'ensemble des néonatologues en exercice dans les services de la Fédération Wallonie-Bruxelles, cette étude a mis en évidence de nombreux éléments éclairants, tout en concluant sur la nécessité de poursuivre des recherches, qualitatives cette fois.

La recherche présentée le 3 juin 2021 lors de ce premier webinaire pour le Fonds a poursuivi cet objectif en adoptant une démarche ethnographique. Un chercheur (Hugues Dusausoit, Docteur en Philosophie) a été envoyé en immersion dans 5 services volontaires afin de pouvoir observer directement les processus de discussion et de décision existants. Il a exposé le 3 juin 2021 son expérience et ses observations faites sur le terrain.

Environ 80 personnes ont participé au webinaire. Un Cahier est également paru à cette occasion (le n°29).

COLLOQUE « LA COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMÉLIORÉE, L'AFFAIRE DE TOUS »

Le 15 octobre 2021, le Fonds a organisé un colloque pour présenter les résultats des deux projets et communiquer davantage autour de la CAA. Ce colloque a réuni plus de 300 professionnels de terrain, étudiantes en logopédie, etc. au CEME à Charleroi. Les temps de pause ont été consacrés à l'échange et à la découverte des différentes initiatives et outils. Parmi les multiples stands : **ONE/Education à la santé, AViQ, Phare, le CRETH, Natagora, HappyCAA (France), CAAfé papote, Isaac francophone, Coghamo, De Boeck**.

Le Fonds a également collaboré avec l'équipe ONE de « Air de Familles » afin de réaliser des capsules vidéo sur la CAA à destination du grand public. Elles sont disponibles sur Langage, communication alternative ? - Air de Familles

Enfin, la rencontre sur le thème de la CAA prévue en décembre 2021 avec la Ministre Karine Lalieux, Ministre des Pensions et de l'intégration sociale, chargée des personnes handicapées, de la lutte contre la pauvreté et de Beliris a été reportée au 15 février 2022.

PRIX HERMAN HOUTMAN 2020 « ET SI ON ECOUTAIT LES ENFANTS ? » / CÉRÉMONIE REPORTÉE À NOVEMBRE 2021

Le 10 décembre 2020, le Fonds Houtman annonçait le Prix de ses 30 ans, le **Prix Herman Houtman 2020** d'une valeur de **40.000 €**, sur le thème du droit à la participation des enfants et des jeunes. Les lauréats : **l'ASBL Comme un Lundi**.

L'**ASBL Comme un Lundi** avait séduit le Jury mis en place par le Fonds par son approche, sa volonté de briser certaines idées reçues et de rompre l'isolement de nombreux jeunes. Le tout avec humour, enthousiasme et inventivité. Plus concrètement, le projet primé **« Parlons Jeunes »** incarne tout à fait le droit à la participation des enfants, dont le droit à l'expression constitue un des piliers.

En vidéo :
Lien YouTube : https://www.youtube.com/watch?v=5B-ngqlSqNcw&t=20s

Ce Prix a été décrit en détail dans les pages de notre rapport 2020.

La cérémonie de remise officielle n'a quant à elle pu se tenir qu'en novembre 2021.

Elle a rassemblé une cinquantaine de personnes au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un reportage a été réalisé, visible sur la chaîne YouTube du Fonds : https://www.youtube.com/watch?v=6W6EZMvZH9M.

Pour rappel, le succès de l'appel à candidatures pour le Prix 2020 avait aussi inspiré le Fonds, qui a ouvert un 2e appel en 2021 sur la même thématique, appel à projets cette fois (voir pages précédentes). Les projets sélectionnés dans ce cadre sont en cours. Voir page 7.

LES CAHIERS DU FONDS HOUTMAN EN 2021

Deux numéros des **Cahiers du Fonds Houtman** paraissent en 2021 : le N°29, consacré à la thématique **« Enjeux éthiques et néonatologie »** et le N°30, dédié à la **communication alternative et améliorée**, distribué en primeur lors du colloque d'octobre 2021.

À retrouver sur :
https://www.fonds-houtman.be/les-cahiers-du-fonds/

Les c@hiers
du Fonds Houtman n°29 mai 2021

ÉDITO

« Je suis pareil au grain qui mûrit au temps mort
Nous sommes tous promis au faucheur du futur »

LE DOSSIER :
ENJEUX ÉTHIQUES ET NÉONATOLOGIE

Que dit la loi belge relative au droit du patient ? 2
D'une recherche à l'autre 3

L'EAU À LA BOUCHE 4

Les c@hiers
du Fonds Houtman n°30 octobre 2021

LE DOSSIER :
LA COMMUNICATION ALTERNATIVE
ET AMÉLIORÉE

La création d'un dispositif d'information et de sensibilisation à destination des enfants (0-12 ans) 2
« Alors, on lit ? » - Élaboration d'un programme de lecture partagée enrichie, soutenu par la CAA, en vue d'améliorer l'apprentissage et l'utilisation du vocabulaire de base et l'accès à la littératie émergente 3

L'EAU À LA BOUCHE 4

ÉDITO

« Communiquer, c'est mettre en commun; et mettre en commun, c'est l'acte qui nous constitue. Si l'on estime que cet acte est impossible, on refuse tout projet humain. »
Albert Jacquard

LES AIDES PONCTUELLES ACCORDÉES EN 2021

L'opération **« Cadeaux de fin d'année »** a laissé la place cette année à un don à la Croix-Rouge de Belgique pour **un soutien aux enfants et leur famille victimes des inondations de juillet 2021 et en particulier aux écoles et aux élèves sinistrés de régions concernées par les inondations.**

CONTACTS

POUR CONTACTER LE FONDS HOUTMAN :

Adresse (**depuis le 15 janvier 2021 !**) :
Chaussée de Charleroi 123
1060 Bruxelles

Téléphone : 02 543 11 71

Mail général : info@fondshoutman.be

Sites Internet : www.fondshoutman.be

Page Facebook : https://www.facebook.com/fondshoutman

Chaîne YouTube : https://www.youtube.com/channel/UCSIFI9c9vxe4USS2OF9ZMKA

ET POUR NOUS JOINDRE INDIVIDUELLEMENT :

Docteur Marie-Christine Mauroy, Administratrice Générale : 02 543 11 73 ou mcmauroy@fondshoutman.be
Christelle Bornauw, Chargée de Communication et de Projets : 02 543 11 76 ou cbornauw@fondshoutman.be
Emmanuelle Vermylen, Chargée de Communication et de Projets : 02 543 11 72 ou evermylen@fondshoutman.be
Soledad Quille, Assistante de direction : 02 543 11 71 ou squille@fondshoutman.be (depuis mars 2022)

ONE
OFFICE
DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES